

Réduction fiscale liée aux dons

COMMENT ÇA MARCHE ?



Entreprises

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de

60 % des dons

dans la limite de 0,5% du C.A. hors taxe

Exemple :

Don de

1 000 €



Coût net après
réduction fiscale

400 €



Particuliers

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de

66 % des dons

dans la limite de 20% de vos revenus imposables

Exemple :

Don de

100 €



Coût net après
réduction fiscale

34 €